

Les Consultations Jeunes Consommateurs ont 20 ans.

Date de publication :

16 décembre 2024

Service émetteur :

Direction de la
communication et du
Mécénat

Contact presse :

Bénédicte Palluat de Besset -

Directrice de la
Communication et du
Mécénat

Tél :

06 58 39 53 91

Courriel :

benedicte.palluatdebesset
@fbs50.fr

Les CJC sont une aide proposée aux jeunes, principalement entre 12 et 25 ans qui, par leur consommation ou leur pratique (alcool, tabac, cannabis, PTC, cocaïne, ecstasy, médicaments, écrans, jeux d'argent, etc.), présentent ou risquent de présenter des comportements addictifs. Une CJC est un lieu d'écoute, d'information et de soutien pour les jeunes, mais également pour leur entourage qu'il soit familial, amical ou professionnel.

Ces CJC existent depuis 20 ans à l'échelle nationale. Dans la Manche, la Fondation Bon Sauveur a développé ces consultations en 2016 sur [six sites du département : à Cherbourg, à Equeurdreville, aux Pieux, à Coutances, à Carentan et à Saint-Lô.](#)

Modalités de prise en charge

Un professionnel exerçant habituellement dans des CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) accueille le jeune et/ou l'aidant, répond aux questions, propose une évaluation de la situation et propose, si besoin, un accompagnement dans une structure spécialisée.

Il n'est pas nécessaire de prendre rdv pour être reçu dans une CJC. Les consultations sont gratuites, anonymes et confidentielles. La prise en charge dans le cadre d'une CJC ne peut excéder 5 entretiens. Si la personne accueillie nécessite davantage d'accompagnement, elle est réorientée vers une autre structure.

Contact(s) :

- Nicolas Bonabe, cadre de santé en addictologie – 06 64 56 95 34 – nicolas.bonabederouge@fbs50.fr
- Nicolas Dufour, cadre de santé en addictologie – 06 63 59 63 42 – nicolas.dufour@fbs50.fr